



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 juillet 2007

Original : français

---

### Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 16 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Systèmes d'écriture : romanisation**

#### **Romanisation**

#### **Présenté par la France\*\***

#### **Résumé\*\*\***

Après les travaux de la 23<sup>e</sup> session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, le coordonateur du groupe « Systèmes de romanisation » a tenu des réunions à Tallinn (Estonie) en octobre 2006. À cette occasion, il a proposé dans son groupe la présence de la Division francophone, qui a accepté d'entrer officiellement.

L'utilisation logique de noms de lieux précis grâce aux systèmes de romanisation est un élément essentiel de la communication effective mondiale.

À la demande de l'expert américain, la France a étudié le cas de romanisation de l'Afrique du Nord et subsaharienne. En outre, l'expert français a mis en valeur le système de romanisation en français utilisé pour les patronymes et pour les noms géographiques dans les dictionnaires, les atlas, les cartes : un tel système existe depuis longtemps pour le cyrillique fondamental et les lettres particulières des alphabets de diverses langues slaves. Il s'est attaché aussi à faire connaître la prononciation française des langues appartenant au groupe des langues baltes et finno-ougrienne.

Prenant conscience d'un besoin d'officialisation des systèmes de romanisation originaux de la France, la Commission nationale de toponymie (CNT-France) met en place un groupe de travail sur la romanisation, adoptant un mode de travail s'appuyant sur les rubriques regroupant les résolutions du Groupe d'experts des Nations Unies sur la romanisation selon les langues, et ce afin de publier un relevé de documents officiels sur le site [www.toponymie.gouv.fr](http://www.toponymie.gouv.fr).

---

\* E/CONF.98/1.

\*\* Préparé par Élisabeth Calvarin (France).

\*\*\* Le texte intégral du document sera publié en français seulement sous la référence E/CONF.98/115/Add.1.

